



Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail

PROCÈS-VERBAL

Le 23 mars 2016

10h30

Siège social, Timmins, édifice A, salle du Conseil

PRÉSENCES :

Représentants-es des travailleurs-es :

André Gauthier, S.C.F.P. – Atelier – New Liskeard

x

Anne Vinet-Roy, A.E.F.O. – Présidente Nord-Est
Catholique

x

Denise Lavigne, S.C.F.P. – É.C. Don-Bosco – Timmins

x

Diane Potvin-Carrière, F.E.E.S.O. – É.C. André Cary –
Kapusksing

x

Jean-Noël Frigo, F.E.E.S.O. – É.C. St-Louis – Hearst

x

Lucie Loranger, F.E.E.S.O. – É.C. Sts-Martyrs-Canadiens
– Iroquois Falls, coprésidence

x

Pierre Alie, A.E.F.O. – É.S.C. Alliance – Iroquois Falls

x

Richard Limoges, S.C.F.P. – É.C. Jean-Vanier – Kirkland
Lake

x

Sylvain Bédard, A.E.F.O. – É.S.C. Cité des Jeunes –
Kapusksing

x

Représentants-es du Conseil :

Claire Mackey, É.C. Ste-Croix – Haileybury

x

Éric Fontaine, É.S.C. Alliance – Iroquois Falls

x

Lise Poirier, É.C. Ste-Anne – Hearst

x

Lucie Hatton, Siège social – Timmins

x

Steve Guertin, É.S.C. Jean-Vanier – Kirkland Lake,
coprésidence

x

Tricia Papineau, É.S.C. Cité des Jeunes – Kapusksing

x

Personne-ressource : Lyne Laferrière, Siège social – Timmins

x

Secrétaire : Céline B. Lacroix – Point de service de Hearst

x

Observatrices : Natalie Jacques Lewis (agente AEFO)

x

Invitée : Carol Mackey

x

1. **Ouverture de la réunion**

Prière récitée par tous les membres du CMSST.

Lucie souhaite la bienvenue à Lyne Laferrière, personne-ressource du CMSST, qui remplace Sara Goulet durant son congé de maternité. On fait un tour de table pour se présenter, car il y avait des membres qui assistaient à leur première rencontre.

2. **Adoption de l'ordre du jour :**

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté:

Proposée par : Tricia Papineau
Appuyée par : Lucie Hatton

Adoptée

3. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion :**

Que le procès-verbal de la réunion tenue le 18 novembre 2015 soit adopté tel que modifié.

Proposée par : Diane Potvin Carrière
Appuyée par : Anne Vinet-Roy

Adoptée

4. **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2015 :**

#7 ... avant la fin de l'année 2015.

5. **Violence envers le personnel / Carol Mackey (invitée)**

C. Mackey nous donne un compte rendu de ce qui est en place présentement et ce qui pourrait être amélioré en ce qui a trait à la violence envers le personnel. Il y a un processus et des étapes à suivre pour mettre des choses en place. Il est aussi important de préciser qu'ici on parle d'élèves avec des besoins particuliers qui, pour la plupart, ont des PEIs.

Il y a une gamme de services disponibles pour ces élèves et des plans de sécurité élaborés sont mis en place avec l'équipe-école, les conseillères pédagogiques et sont partagés avec tous les gens impliqués afin de pouvoir travailler dans un environnement sécuritaire.

Afin d'éviter des blessures, le Conseil offre de l'équipement de protection individuelle pour le personnel qui subit de la violence de la part d'un élève.

Un élève en grand besoin peut bénéficier d'agences externes telles que le Centre Jeanne-Sauvé et NEOFACS qui travaillent le comportement de l'élève et le prépare à fonctionner et à s'intégrer dans nos salles de classe régulière.

6. Formation agrément :

France Germain a offert la formation base à l'agrément le 8-9-10 février 2016. Tricia Papineau et Lyne Laferrière ont complété la base à l'agrément partie 1 et 2. Pierre Alie s'est joint au groupe pour compléter la partie 2.

Dans le futur, tous ceux qui suivront la formation base à l'agrément devront renouveler/rafraichir leur certification tous les trois ans.

L. Laferrière vérifie auprès de France Germain s'il serait possible d'avoir une mise à jour de la base à l'agrément pour les membres du CMSST telle que celle qui était prévue en octobre 2015 mais qui a dû être annulée.

7. Rapport des inspections des lieux de travail :

L. Laferrière remet l'analyse des rapports d'inspections annuelles par école. Certains rapports démontrent qu'il faudra former davantage les travailleurs (euses) désigné(e)s pour mieux inspecter les lieux de travail. Voici les améliorations recommandées pour assurer la sécurité de nos élèves et notre personnel :

- Nouvelle formation/présentation sur l'inspection des lieux de travail (offerte lors d'une journée pédagogique) ;
- Une nouvelle liste de contrôle d'inspection (aide-mémoire) ;
- Informer les gens responsables de faire les suivis nécessaires aux dangers observés;
- Le processus des inspections professionnelles a été revu et maintenant nous devons revoir le processus et les gabarits des inspections utilisés par les concierges et les hommes de métier ;
- Identifier et donner des exemples pour les niveaux de danger A - B - C, car ce n'est pas clair pour tout le monde.

Ceci devrait éliminer plusieurs dangers immédiatement et devrait réduire considérablement les dangers observés lors des inspections annuelles.

Une affiche pour un «Accident Grave» a été envoyée le jeudi 17 mars 2016 par le courrier interne dans chaque lieu de travail.

L. Laferrière remercie tous les membres agréés qui ont complété les inspections annuelles. La prise des photos est fortement recommandée lorsque vous faites vos inspections, imprimez-les et joignez-les à votre rapport d'inspection des lieux de travail.

Dorénavant, la personne responsable de Santé et Sécurité communiquera avec les directions afin de les aviser que les inspections annuelles auront lieu. Ensuite, le membre agréé devra communiquer avec la direction et le travailleur désigné pour fixer l'heure de l'inspection afin de s'assurer de la disponibilité de toutes les personnes impliquées.

Diner à 12h20

Retour à 13h

8. Chaîne téléphonique :

On remet une copie révisée de la chaîne téléphonique suite à l'absence de Sara Goulet pour y ajouter le nom de Lyne Laferrière qui la remplace.

9. Rapport d'accidents au travail / Lucie Hatton:

Pour la période du 18 novembre 2015 au 29 février 2016, il y a eu un total de 9 accidents.

Syndicats	Membres qui ont reçu des <u>soins de santé</u>	Cas qui ont nécessité du <u>temps perdu</u>	Accidents, incidents <u>reliés à la violence</u>
AEFO	5	1	4
FÉESO	3	4	30
SCFP	1		
Suppléance – AEFO			
Suppléance – FÉESO			
Suppléance – SCFP			

Il est à noter que tous les rapports de violence sont acheminés à C. Mackey.

10. Communiqué ergonomie :

Lors de la sortie du communiqué du mois de février sur l'ergonomie, L. Laferrière a reçu plusieurs demandes pour lui signaler des anomalies dans certains lieux de travail. Le Conseil encourage son personnel à compléter la formation reliée à l'ergonomie sur le site de PACFOSS. Même si la formation a déjà été faite, on peut toujours la refaire pour appuyer davantage. La formation en ligne répond aux critères de base pour assurer un milieu de travail sécuritaire. Chaque employé doit assurer de suivre les consignes de la formation en ce qui a trait à l'équipement utilisé. Souvent, il s'agit de choses simples telles que repositionner certains équipements, méthode de travail, position de la chaise, etc. L'employé (e) est encouragé de discuter avec son superviseur s'il y a des besoins particuliers pour répondre aux exigences de base du poste occupé pour être fonctionnel. Le secteur des ressources humaines s'occupe des suivis dans les cas exceptionnels lors de besoin particulier. Ces demandes doivent être acheminées à Lynn Fecteau, administratrice du service des ressources humaines.

Les personnes intéressées à faire un communiqué pour le mois de :

- Mai – Lyne Laferrière
- Juin – Entreposage

11. Suivi auprès de Mme Presley - Sous-comité et les tendances dans nos écoles :

Mme Presley a été dans l'impossibilité de se joindre à nous pour cette rencontre. Nous espérons qu'elle sera des nôtres lors de notre prochaine rencontre.

Cependant, C. Mackey nous a informés que le tout est en suspens présentement, car le Conseil qui a fait la mise en œuvre de ce projet a rencontré des difficultés avec certains éléments légaux et en date d'aujourd'hui, ces problèmes sont non résolus. Suite à sa rencontre provinciale, elle va revenir pour nous donner un compte rendu de sa rencontre.

12. **Fiches signalétiques – SGH (Système Général Harmonisé) / : Lyne Laferrière**

SGH signifie Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques. Ceci permet de classer les dangers des produits chimiques et de communiquer aux travailleurs des renseignements en matière de santé et de sécurité sur des étiquettes. Le SGH a été élaboré dans le but de créer un ensemble de règles, un système d'étiquetage, et un plan de classement de dangers pouvant être adoptés et utilisés partout dans le monde. (Extrait du document « Système général harmonisé (SGH) Conseils sur le SIMDUT 2015 par le SBCI).

- Les étiquettes anciennement connues fiches signalétiques (FS) sont maintenant connues fiches de données de sécurité (FDS)
- La nouvelle loi au Canada est en vigueur depuis juin 2015, mais il y a une période de transition qui prendra fin le 1^{er} décembre 2018

Il va y avoir un suivi à la prochaine rencontre.

13. **Autres sujets à discuter :**

14. **Prochaine rencontre :** 1^{er} juin 2016

15. **Levée de la séance à 14 h 20**

Proposée par : Denise Lavigne

Appuyée par : Lise Poirier

Adoptée

Date

le 9 juin 2016

Steve Guertin
Steve Guertin, coprésidence

Date

1^{er} juin 2016

Lucie Loranger
Lucie Loranger, coprésidence